

Saint-Michel-sur-Orge

Les riverains de la Francilienne auront leur mur antibruit

LES NUISANCES sonores incessantes de la Francilienne ne vont-elles plus être qu'un mauvais souvenir pour les riverains du quartier Montaton à Saint-Michel, installés à une dizaine de mètres de la nationale 104 ? Cela semble bien être le cas puisque la communauté d'agglomération du Val d'Orge vient de voter 20 000 € de crédit pour lancer une étude sur la construction d'un mur antibruit. Les premiers coups de pioche sont prévus en fin d'année. Le coût total du chantier devrait avoisiner les 750 000 €, financés par le Val d'Orge et le conseil général.

100 000 véhicules par jour

Depuis plusieurs années, les habitants réclamaient un tel ouvrage. Pour le moment, il n'existe qu'une butte en terre pour séparer les premiers pavillons de la Francilienne. « Avant, il y avait des arbres dessus, assure un riverain. Mais depuis la tempête de 1999, les trois quarts ont disparu. Résultat : il n'y a plus d'écran et le bruit passe largement par-dessus la butte. » Deux études sur le bruit avaient été menées en 1991 et en 2000 par la Direction départementale de l'équipement (DDE). Au vu des résultats, la DDE considérait que d'autres sites en Es-

sonne étaient prioritaires par rapport à Saint-Michel. « Mais depuis cette époque, le trafic a largement augmenté sur la nationale, rendant ce mur indispensable », insiste Georges Fournier, maire DVG de la commune.

Ce que confirme Patrice Mercier, responsable du dossier à la communauté d'agglomération. « Actuelle-

ment, il y a environ 100 000 véhicules par jour dans les deux sens contre 80 000 en 2000, détaille-t-il. Nous allons faire des études poussées à diverses heures de la journée et surtout avec différentes conditions climatiques car le niveau sonore peut aller du simple ou double en fonction du vent par exemple. »

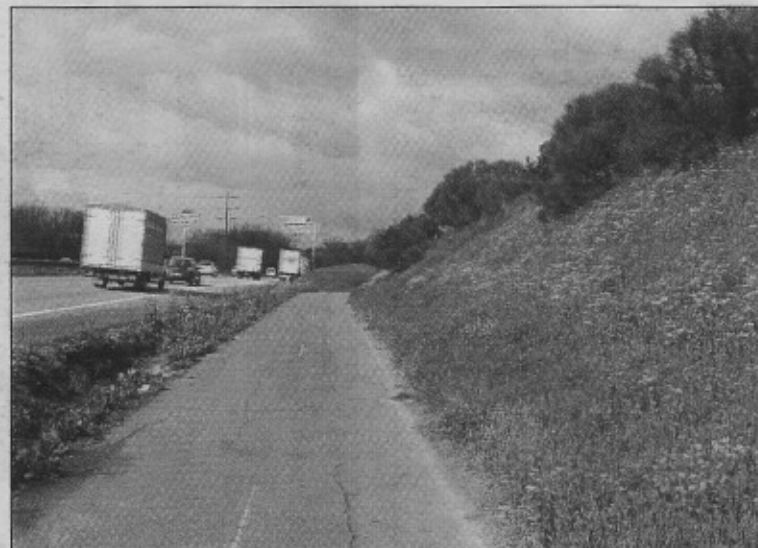
Le mur devrait donc mesurer

entre 400 et 500 mètres de long mais son emplacement exact n'est pas encore déterminé, à savoir au pied de la butte ou sur la crête. En outre, la municipalité voudrait également profiter de ces travaux pour essayer de déplacer la piste cyclable qui longe la Francilienne sans aucune barrière de protection. Reste

que ce chantier n'enthousiasme pas forcément tout le monde.

« Je n'ai pas envie de voir un mur sur la crête car nous ne verrons plus rien de notre jardin, lâche Régine, une habitante, dont la maison est située en contrebas de la butte. On s'est habitué au bruit. »

SÉBASTIEN THOMAS



SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, MARDI DERNIER. La communauté d'agglomération vient de lancer une étude sur la construction d'un mur antibruit le long de la Francilienne. (LP)

D'autres chantiers au programme

Ilexiste déjà 19 km de murs antibruit et 20 km de buttes végétales en Essonne. La très grande majorité de ces ouvrages est construite par la DDE dans le cadre du contrat de plan Etat-région. Le dernier ouvrage a été livré cet hiver, le long de la A 6 sur la commune de Grigny. Tour d'horizon des chantiers à venir.

■ **A 10.** Actuellement, des travaux sont en cours le long de la A 10 à Longjumeau et Villebon-sur-Yvette. Une première tranche d'un kilomètre avait été livrée en 2001 et une seconde de 760 mètres doit être terminée avant l'été 2004.

■ **A 6.** La DDE compte compléter les murs sur la A 6 entre Wis-

sous et Evry des deux côtés. La première partie de 2,5 km devrait être achevée en 2006 et la seconde de même taille sera inscrite au prochain contrat de plan. Le tout pour un montant de 68 millions d'euros.

■ **N 104.** Près de 7 km d'écran doivent voir le jour, en 2008, en même temps que le doublement de la Francilienne, entre Evry et Saint-Germain-lès-Corbeil.

■ **N 20.** Des études sont actuellement menées pour construire un ouvrage sur la N 20 à hauteur de Longjumeau, Ballainvilliers et Sault-les-Chartreux, d'ici à 2005-2006.

S.T.